

CFF, Droits fonciers, CP 345, Av. Gare 43, 1001 Lausanne

Jaquier Pointet SA  
A l'att. de M. Simon Hediger  
Rue des Pêcheurs 7  
CP 1494  
1401 Yverdon-les-Bains

Lausanne, le 14 octobre 2021/JD/NG  
N. réf. : ID 702290  
Ligne 210 Daillens – Biel/Bienne / km 32.604 – 32.760  
LHT 143 Romanel – SS Yverdon / mâts 56 - 60

**Ependes – diverses parcelles**  
**Examen préalable - Révision plan d'affectation communal**

Monsieur,

Nous nous référons à votre courriel du 24 août 2021 relatif à l'affaire susmentionnée.

**L'examen des documents soumis à notre attention nous suggère les remarques suivantes qui sont à prendre en considération dans le cadre de l'établissement du projet définitif :**

1. Le dossier définitif devra nous être soumis sous la forme électronique (en PDF à [droitsfonciers.ouest@cff.ch](mailto:droitsfonciers.ouest@cff.ch)) pour approbation. La prise de position définitive des CFF sera communiquée après examen de ce dernier.
2. Tout projet de création ou de modifications d'infrastructures ou constructions rendu possible par suite de l'adoption d'un plan d'affectation devra faire l'objet d'une consultation auprès des CFF conformément aux dispositions de l'art. 18m LCdF. Le cas échéant, la création d'installations (par ex. conduites) sur le domaine des CFF devra être réglée contractuellement. L'encaissement de redevances pour l'utilisation du domaine des CFF est réservé.
3. Nous rendons attentif le maître de l'ouvrage au fait que Swissgrid est le propriétaire des mâts se trouvant sur la commune d'Ependes. De ce fait, une approbation de leur part est nécessaire pour la ligne à haute tension 143 Romanel – SS Yverdon / mâts 56 - 60.

4. Tous les projets de construction et d'aménagements dans le périmètre du présent plan d'affectation devront nous être soumis pour examen et approbation, le moment venu, conformément à l'art. 18m LCdF.
5. Toute modification du présent projet devra nous être soumise pour approbation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Julie Dupuis  
Collaboratrice  
Droits fonciers Région Ouest



Nikola Grubor  
Assistant  
Droits fonciers Région Ouest

Copie à : Administration communale, par mail à : [greffe@ependesvd.ch](mailto:greffe@ependesvd.ch)  
Direction général du territoire et du logement : [denis.richter@vd.ch](mailto:denis.richter@vd.ch)  
Direction générale de la mobilité et des routes : [sophie.noirjean@vd.ch](mailto:sophie.noirjean@vd.ch)  
Jaquier Pointet : [simon.hediger@japo.ch](mailto:simon.hediger@japo.ch)  
Services internes